



Association de communes Mobul

Assemblée des délégués

Les délégués des communes membres sont convoqués à l'Assemblée des délégués, **le jeudi 29 mars 2018**, à 07h00 heures, au Bâtiment administratif du Département technique de la Ville de Bulle, rue de la Perreire 3, à La Tour-de-Trême.

Ordre du jour :

1. Salutations et contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal n° 2017/02 du 12 octobre 2017
3. Examen et approbation des comptes 2017
4. Divers

Les documents peuvent être consultés dès ce jour au Secrétariat de Mobul, p.a. Département technique de la Ville de Bulle, Rue de la Perreire 3, à 1635 La Tour-de-Trême, ou sur le site Internet www.mobul.ch.

Le Comité de direction